

La feuille de liaison

Octobre 2009 à Janvier 2010 N°49

Groupe Ornithologique du Roussillon



4 rue Pierre Jean de Béranger 66000 Perpignan
①/fax 04.68.51.20.01 –gor2@wanadoo.fr

Site Internet : <http://perso.orange.fr/gorperpignan/>

Éditorial

Voici la Feuille d'automne, un peu en retard sur le calendrier, mais en avance sur la végétation qui n'a pas encore commencé à laisser tomber les siennes. Vous y trouverez un compte-rendu de ce qui s'est passé au GOR depuis le mois de mai. Vous y trouverez aussi d'alléchantes propositions de réunions et de sorties pour le trimestre à venir.

Le menu est copieux. Il y a d'excellentes nouvelles : le retrait du Pigeon ramier de la liste des nuisibles, l'augmentation significative du nombre de Rolliers nicheurs, l'envol du jeune percnoptère, le succès du camp de migration d'Eyne. Il y en a de moins bonnes : l'échec quasi-complet de la reproduction des Sternes naines suite à la destruction des protections mises en place au printemps.

Sur ce sujet, comme en avril pour le curage de l'Agouille de la Mar, le GOR a réagi par des courriers aux autorités compétentes. Il est du devoir du GOR de dénoncer ces atteintes portées aux oiseaux sur le territoire des Pyrénées-Orientales dans les milieux naturels mais aussi dans nos villages. Nous l'avons fait pour la destruction des nids d'hirondelles dans nos villages, la destruction des nids de Sternes naines sur notre littoral, les travaux de l'Agouille de la Mar, en pleine période de reproduction des oiseaux, ou la construction d'un golf sur la prade de Montescot. Le Conseil d'Administration est extrêmement vigilant et le plus réactif possible sur ces questions. Nous réussissons parfois à être entendus : c'est le cas pour l'Agouille de la Mar, mais aussi pour les sternes, pour lesquels vous pourrez lire dans ce numéro les courriers que nous a adressés la DIREN. On entrevoit des solutions et il y a lieu d'espérer...

Bien souvent, ce sont ses adhérents qui avertissent le GOR des atteintes portées aux oiseaux. C'est la force de notre association que d'avoir des adhérents répartis sur l'ensemble du territoire. Continuez cette veille. A nous de relayer les atteintes que vous nous signalez, soit par des courriers aux autorités compétentes, soit par des actions en justice. Nous comptons sur votre vigilance. N'hésitez pas à prendre des photos. C'est bien souvent ce qui permet d'être crédible dans ces affaires.

Bruno Delesalle

Sternes naines : une année catastrophique !

Bruno Delesalle

Depuis plusieurs années, le GOR met en place une protection des sites de nidification des Sternes naines : barrières en bois, ganivelles, panneaux d'information etc... Le tout sous la férule experte de Gérard Barthes qui s'investit à fond dans ce dossier. Merci à lui.

Ces efforts avaient commencé à donner des résultats. Nous avons réussi à obtenir le concours des pouvoirs publics : préfet, communauté d'agglomération, conservatoire du littoral. Même les vacanciers nous donnaient un coup de main pour la surveillance des sites, au Bourdigou notamment.

Hélas, tous ces efforts ont été réduits à néant cette année : enclos défoncés au Bourdigou avec des traces du passage d'hommes, de chiens et de quads, enclos ouverts au grau des Basses à Canet avec des kite-surfs évoluant à proximité des enclos, même observation sur la base militaire de Saint-Laurent de la Salanque sur une zone normalement interdite au public. Il n'y a qu'à Cap Coudalère que la reproduction fut à peu près normale grâce à la compréhension des gens qui fréquentent le lieu et aux véliplanchistes qui se sont déplacés un peu plus loin vers l'île des Dosses.

Le GOR a réagi avec vigueur. Un communiqué de presse a été envoyé à l'Indépendant qui ne l'a pas publié. Vous le lirez ci-dessous.

Des courriers ont été envoyés au préfet et à la Communauté d'Agglomération avec copie aux organismes concernés (DDEAF, DIREN Languedoc-Roussillon, Service environnement du Conseil Général). Ils sont également reproduits ci-dessous.

Communiqué de presse

Doit-t-on dire adieu à la Sterne naine dans notre département ?

La Sterne naine, appelée aussi hirondelle de mer, est la plus petite des sternes. Elle niche en colonies sur les plages ou les îlots des étangs. Sur toute la côte méditerranéenne, la fréquentation croissante des plages menace la reproduction de cet oiseau, suivie depuis de nombreuses années dans notre département par le Groupe Ornithologique du Roussillon (GOR). La situation y est, cette année, particulièrement critique : des 8 sites de reproduction connus en 2000, il n'en reste plus qu'un seul !

Déjà, en 2005, les Sternes naines ne s'observaient plus que sur 4 sites : le Grau des Basses à Canet, le Bourdigou sud à Torreilles, les îlots de l'étang à St Laurent de la Salanque et Cap Coudalère au Barcarès . Le GOR avait alors décidé de protéger ces zones. Depuis cette date, avec l'aide de PMCA (Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération), les sites de reproduction sont clôturés chaque année par des grillages ou des ganivelles et des panneaux de sensibilisation mis en place, invitant

les usagers de la plage et de l'étang à respecter les lieux pendant la période de reproduction.

Ces efforts ont été vains. A Canet, l'un des plus grands sites de reproduction, les ganivelles sont cisailées, les promeneurs traversent la zone protégée et les kite-surfeurs viennent entre les deux digues du grau, là où les sternes se nourrissent, à quelques dizaines de mètres de la zone de reproduction. Progressivement, le site a été abandonné. A St Laurent de la Salanque, c'est pire encore, la sur-fréquentation et le manque de protection ont eu raison de la colonie et la barrière du tout nouveau sentier du littoral, censée barrer l'accès aux voitures, a été complètement arrachée. Pourtant, les vasières à proximité sont une halte migratoire où de nombreux échassiers et limicoles viennent se nourrir. En 2008, les Sternes naines s'étaient réfugiées sur les deux sites restants, le Bourdigou et Cap Coudalère, où la taille des colonies - une cinquantaine de nids chacun - avait pratiquement doublé. En 2009, au Bourdigou, le grillage a été cassé, des traces de quad sont visibles à l'intérieur de la zone de nidification et un ULM s'amusait à faire du rase-mottes au dessus de la zone de nidification, provoquant à chaque fois l'envol des premières Sternes naines qui commençaient à nicher. Il n'en faut pas plus pour détruire une colonie. Si, de plus, se réalise le projet d'extraction de sable envisagé, on peut dire adieu à la reproduction des sternes naines sur ce site pourtant le plus favorable du département.

Cap Coudalère au Barcarès est donc la seule colonie qui a survécu, grâce à la compréhension des gens qui fréquentent le lieu et aux véliplanchistes qui se sont déplacés un peu plus loin vers l'île des Dosses. Il ne faut donc pas grand chose pour que les sternes se maintiennent. Il suffit d'un peu de considération pour les oiseaux, d'un peu de tranquillité et, surtout, d'une prise de conscience de la valeur de notre environnement. C'est à ce prix qu'on évitera que les Sternes naines, oiseaux pourtant protégés, ne rejoignent la liste déjà longue des oiseaux ayant déserté notre département.

Le Groupe Ornithologique du Roussillon

Courrier adressé au Préfet des P.O avec copie à la DIREN

Monsieur le Préfet,

Vous connaissez notre engagement depuis des années à vos côtés pour protéger et conserver l'exceptionnel patrimoine naturel sur le territoire dont vous avez la responsabilité.

Des opérations ambitieuses sont en cours de réalisation pour y parvenir, dans le cadre de Natura 2000 (ZSC, ZPS,...), des SAGE, et nous vous en félicitons.

Malheureusement, ce printemps nous devons déplorer un certains nombres de dysfonctionnements qui anéantissent des efforts menés depuis de nombreuses années.

En effet, comme vous le savez, depuis plusieurs années nous disposons sur la plage des filets de protection permettant aux sternes naines de nicher. Ces enclos sont balisés et le public est invité à ne pas y pénétrer durant la période de reproduction de ces rares oiseaux coloniaux.

Cette année, force est de constater que malgré les efforts fournis, ces enclos n'ont pas été respectés et ne font pas l'objet des soins qu'ils devraient.

Au Bourdigou, l'enclos a été défoncé et des traces de quads ainsi que de nombreuses traces de pas d'hommes et de chiens ont été constatées qui ont conduit à l'abandon en pleine période de nidification par les oiseaux : 16 nids dont un avec 1 œuf et un avec 3 œufs (constat du 8 juillet dernier)

A Canet, au grau des basses, la situation est pire, les sternes naines tentent de nicher depuis ce printemps, en renouvelant les pontes, sans succès jusqu'à présent. Les enclos sont ouverts et l'on constate tous les jours la présence de gens et de chiens dans ces périmètres de protection ainsi qu'une activité des kite-surfeurs au devant même de ces enclos.

A Saint-Laurent de la Salanque, sur la base militaire, même constat qu'à Canet, sur une zone normalement interdite à la pénétration du public, avec fort développement d'une activité de kite-surf.

La situation est très grave à l'échelle de la région méditerranéenne française et ces oiseaux ne parviennent plus à assurer leur nidification que dans ces enclos artificiels du fait du mitage par les activités humaines et de la fréquentation grandissante des espaces naturels.

Dans les Pyrénées-orientales, il est urgent de légiférer sur ces enclos par des arrêtés donnant un statut de protection durant la période de nidification et permettant d'intervenir de façon plus dissuasive par des agents assermentés, comme cela se fait dans d'autres régions. Il est également nécessaire d'établir un périmètre de protection vis-à-vis de ces périmètres par les activités de kite-surf, très destructrices en termes d'effarouchement pour ce type d'oiseaux.

Nous vous demandons donc par la présente, d'œuvrer pour légiférer sur ces enclos. C'est malheureusement, vis-à-vis de la conduite irresponsable de quelques individus, la seule solution pour parvenir à une protection efficace de nos dernières colonies de sternes naines dans les Pyrénées-Orientales.

En vous assurant de notre soutien dans cette démarche de mise en place d'une législation efficace, et étant à votre entière disposition pour définir le périmètre de ces enclos, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations respectueuses.

Joseph Garrigue
Président



Ces actions ont produit quelques effets, notamment des échanges de courrier entre la DIREN Languedoc-Roussillon et la Préfecture.

Ces courriers sont encourageants. Mais, il y a beaucoup à faire pour que les mêmes dégâts ne se reproduisent pas en 2010. Comme les autres dossiers sur lesquels il mène des batailles depuis des années (ex. le Ramier), le GOR continuera en toute indépendance à jouer son rôle d'empêcheur de détruire à tout va.



Contrôle et suivi de la population de Rolliers en 2009

Jacques Laurens



Dans le précédent bulletin, nous vous annoncions le lancement de la campagne 2009 de suivi de la population de Rolliers. L'heure est maintenant au bilan.

C'est en 1996, alors que le nombre de couples de Rolliers du département n'excédait pas 5 à 8, que les premiers nichoirs ont été posés sur les pylônes EDF dans la plaine du Roussillon (Pyrénées-Orientales). Depuis cette date, le GOR effectue un suivi annuel de l'occupation de ces nichoirs. De plus, depuis 2002, des opérations de baguage des Rolliers d'Europe sont organisées dans le cadre d'un programme piloté par le Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO).

En 2009, le suivi ne s'est pas limité aux nichoirs « EDF », mais a été étendu aux nichoirs posés sur les arbres et aux cavités naturelles occupées. L'essentiel de ce suivi s'est déroulé, malgré quelques péripéties, en juin et juillet 2009 et, notamment, entre la troisième semaine de juin et mi-juillet. C'est la période la plus favorable, car c'est alors que les parents nourrissent leurs jeunes au nid. Le suivi a pu être accompli grâce à la participation de 17 adhérents du GOR. Comme en 2008, il a principalement été effectué à l'aide d'une caméra montée sur une perche de 6 m, introduite dans le nichoir ou la cavité, et reliée à un ordinateur portable. Le matériel de l'an dernier a été grandement amélioré grâce aux talents de bricoleur de notre trésorier Xavier Lafay

Les résultats sont les suivants.
183 nichoirs ont été contrôlés : 141 sur des pylônes EDF, 42 sur des arbres. Treize cavités naturelles ont également été explorées.

Une trentaine de nichoirs sont inutilisables : toit arraché, fond ou parois percés par des pics, nichoir rempli par de la litière jusqu'au trou d'envol. Ces nichoirs abîmés ne peuvent accueillir les rolliers, mais d'autres espèces sont moins regardantes. Il en est ainsi du couple de faucons crécerelle qui habite le nichoir n° 1, nichoir situé à St Nazaire et sans toit depuis 1998. Ce couple amène, chaque année, plusieurs nichées à l'envol, encore 2 cette année !

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des résultats.

Résultats de la campagne 2009 de suivi des couples de rolliers nicheurs dans les P.O

(*pourcentage de nichoirs occupés par rapport aux nichoirs et cavités occupés)

ETAT DU NICHOR	NOMBRE DE COUPLES				POURCENTAGE *
	<i>Nichoirs occupés par</i>	<i>Nichoirs sur pylônes EDF</i>	<i>Nichoirs sur arbre</i>	<i>Cavités naturelles</i>	
le Rollier	50	9	13	72	63,3
la Chouette Chevêche	14	4	-	18	17,7
le Chouca des Tours	11	1	-	12	13,9
le Faucon crécerelle	1	0	-	1	1,3
le Petit-Duc	1	1	-	1	1,3
Le Pic vert	1	0	-	1	1,3
X (2 oeufs non identifiés)	1	0	-	1	1,3
<i>Total nichoirs occupés</i>	79	15			
<i>Nichoirs inoccupés</i>	36	27			
<i>Nichoirs inutilisables</i>	26				
Total	141	42	13		

On peut dire avec certitude que **72 couples de rolliers** ont niché dans le département en 2009. Ils sont probablement plus nombreux, car il en est sûrement qui ont échappé à notre exploration : sur la Prade de Thuir ou dans les allées de platanes au nord de Perpignan. La progression est spectaculaire. Nous sommes bien loin des 5 à 8 couples observés du début de ce suivi. De plus, comme le montre la figure ci-dessous, la progression semble importante ces dernières années, avec une augmentation de près de 60 % du nombre de couples en deux ans. Il faut rester prudent. Cette augmentation n'est peut-être qu'apparente, conséquence d'une prospection plus soutenue, grâce à la caméra. Les résultats des prochaines années permettront de la confirmer.

Evolution du nombre de couple de rolliers nicheurs dans les P.O. depuis 1997

Il faut analyser les résultats plus finement. Par exemple, nous avons constaté une occupation record des nichoirs placés dans les vignes, alors qu'en principe, ces milieux subissent des traitements insecticides importants. Mais, les vignes concernées sont celles qui sont conduites selon les principes de l'agriculture biologique. Est ce que cela a une influence ? Comme les autres années, le baguage a été effectué par Patrick Mayet avec le concours d'ERDF qui a mis une nacelle à notre disposition pendant 2 jours. Egalement, sans cette aide, comment ferions-nous pour remplacer les nichoirs inutilisables et conforter ce renforcement de la population de rolliers dans notre département ? Pourtant, cette collaboration avec ERDF devrait évoluer prochainement avec la mise en place d'une charte au niveau régional, charte qui serait ensuite déclinée dans des conventions au niveau départemental. Le GOR sera vigilant à ce que l'opération Rolliers ne pâtisse pas de cette évolution de la

```
ERROR: undefined
OFFENDING COMMAND: pp_clip
STACK:
```